

Assemblée générale statutaire 2019
Vendredi 29 mars, 18h00, Château-d'Oex,
salle de musique du Collège Henchoz

Membres présent-e-s : Mmes Marina Andres, Francine Bornet, Isabelle Henchoz-Gonin, Mary-José Henchoz, Sylvie Morier, Murielle Racine, Catherine Schulé, Myriam Stucki Tinouch ; MM. Philippe Aeberli, Frédy Bornet, Jean-David Isoz, Guy Morier, Jean-Claude Racine.
La Municipalité de Château-d'Oex, représentée par Mme Mary-Josée Rossier.

Membres excusé-e-s : Mmes Bénédicte Delmot Morier, Anne-Marie Henchoz, Eliane Jaccard, Monique Jaccard, Mélanie Randin Lugrin, Ruth Roehrich, Sonia Rosat ; Mmes et MM. Marianne et Claude Henchoz, Corinne et Raymond Vuadens, Marie Girard et Rémy Aeberli ; MM. Christian Chollet, Jean-Claude Gandur, André Marmillod, Luc Recordon, Daniel Saugy.
Les Municipalités de Rossinière et de Rougemont.

* * *

La présidente, Mme Catherine Schulé, ouvre la séance en saluant les membres présents et se réjouit du nombre de participants, en constante augmentation. Elle relève que Bénédicte Delmot Morier et Sonia Rosat sont à Madrid avec les 18 élèves de la classe 10 VP, invités par Monsieur Gandur (au programme de la visite : les musées Reina Sofia et Prado et divers quartiers de la ville).

1. Procès-verbal Assemblée générale du 27 avril 2018

Lecture du PV par Marina Andres. Le PV est adopté à l'unanimité, avec remerciement à son auteur.

2. Membres 2018 : admissions / démissions

La liste de nos membres compte à ce jour **91** inscriptions (19 couples, 71 membres individuels, donc 109 personnes), soit 4 de plus que l'an dernier.

Nous avons enregistré 5 nouvelles admissions et 1 radiation pour non- paiement de la cotisation deux années de suite, malgré les rappels.

3. Rapport d'activité 2018

a) Depuis la dernière Assemblée générale, le comité s'est réuni à 2 reprises (02.11.18, 11.02.19) ; ses membres sont toujours en contact, notamment par courriel, pour régler les affaires courantes.

b) Marina Andres et la présidente ont participé aux séances du conseil de fondation de la **Fondation Marcel Gardel** (25 mai et 14 septembre).

c) Bénédicte Delmot Morier actualise et tient constamment à jour notre site internet. Un tout grand merci à elle!

d) L'Association Bien Public, à Rossinière a décidé en 2018 de cesser ses activités. Sur proposition de Madame Mary-Josée Rossier, elle a fait **don** à notre association de la magnifique somme de **5'000 francs** ! Cela nous a permis d'être particulièrement généreux quant aux soutiens accordés.

e) Durant l'année 2018, nous avons à nouveau mis sur pied un **Atelier de découpage**, animé par Madame Corinne Karnstädt. Nous avons enregistré 25 inscriptions (10 en 2014, 15 en 2016), ce qui nous a amenés à dédoubler le cours, Madame Karnstädt acceptant d'y consacrer le mardi et le jeudi en fin de journée. **Coût** pour l'association : **1'562.30 francs**

Tenant compte du succès que rencontre cette activité, en accord avec Madame Karnstädt, nous allons l'organiser chaque année mais en nous limitant à un seul groupe de 18 enfants au maximum, le jour étant laissé au libre choix de l'animatrice. A la question : quelle pratique pour un élève qui s'inscrirait chaque année ? la présidente répond que jusqu'à maintenant nous n'avons pas refusé des inscriptions, mais qu'à l'avenir, nous privilégierons ceux qui n'ont jamais participé.

Nous continuons à soutenir le **concours de robotique**, auquel nous avons offert à nouveau **1'000 francs**. Le groupe de 8 élèves est sorti 2^{ème} du classement sur 13 équipes, lors des épreuves régionales à Yverdon en novembre et a donc pu participer à la finale suisse à Coire le 2 février de cette année. M. Jean-David Isoz, coach de l'équipe, précise que ce concours est toujours une belle aventure, même si cette année le résultat à Coire n'a pas été à la hauteur de l'investissement consenti (Coire n'appliquant pas les mêmes règles qu'Yverdon, les élèves ont été privés de la possibilité de présenter leur projet de recherche). Les élèves sont toujours très motivés et se préparent déjà pour la prochaine édition. M. Isoz remercie l'association pour son soutien. L'assemblée relève le grand engagement du coach et félicite les élèves.

Nous avons soutenu, par un don de **2'000 francs**, le projet de l'équipe « Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire » en faveur des élèves et des collaborateurs de l'établissement scolaire, projet placé sous le slogan « Ce qui nous rassemble ». Celui-ci avait pour objet d'offrir à chaque élève et chaque collaborateur un **T-shirt** imprimé d'un logo matérialisant le sentiment d'appartenance à l'établissement scolaire du Pays-d'Enhaut.

L'association a permis également aux jeunes élèves de 5^e et 6^e de se rendre à Palexpo à Genève, afin de découvrir l'exposition « **The Art of the Brick** », où l'artiste Nathan Sawaya utilise les Lego de manière tout à fait exceptionnelle. Nous avons payé le voyage en car et les entrées à l'exposition, pour un montant de **2'764 francs**.

Les élèves de 7^e et 8^e ont pu voir au cinéma le film « **A l'école des philosophes** » de Fernand Melgar. L'auteur et l'enseignante spécialisée du film sont venus spécialement à Château-d'Oex pour répondre aux questions des élèves après la projection et n'ont pas voulu être défrayés pour leur présence. Ils ont proposé en revanche de verser un don à une **école spécialisée au Ladakh**, la **Munsen School**, école jumelée avec la Fondation Verdeil. Le compte « culture » de l'établissement scolaire étant vide, notre association a été sollicitée et nous avons versé **200 francs** à cette école.

Nous continuons également à soutenir l'Association LIFT dont le but est de rapprocher le monde professionnel et l'école en permettant à des élèves dès la 10^{ème} année de découvrir très

concrètement ce monde, en travaillant chaque semaine durant 2 à 4 heures, pendant plusieurs mois, hors temps scolaire, dans une entreprise de la région. Le bulletin pour la cotisation 2018 n'étant pas parvenu assez tôt, le montant de **700 francs** (60 francs de cotisations 2018 - 2019 et 640 francs de don) a été versé ce début d'année 2019.

e) Il faut encore relever que Monsieur Gandur a invité les élèves de 7^e à visiter d'une part l'Archéolab à Pully, musée d'archéologie pour enfants, d'autre part une exposition consacrée aux affiches de cinéma, au Musée d'Art de Pully.

L'assemblée félicite et remercie le comité d'avoir soutenu ces belles entreprises.

4. Présentation des comptes et rapport de la commission de vérification

Le caissier, Philippe Aeberli, présente les comptes 2018. Ceux-ci affichent un bénéfice de Fr. 318.43 qui a été reporté au capital, dont le montant s'élève maintenant à Fr. 65'878.40. M. Aeberli relève, comme déjà indiqué par la présidente, que la cotisation Lift a été payée en janvier 2019, faute d'avoir reçu à temps le bulletin de versement. Il pointe aussi la moins-value sur les placements (Fr. 1690.75), qui questionne notre stratégie financière. L'assemblée fait remarquer que le rendement Oïko Crédit est stable, ce qui pourrait offrir une alternative. Le comité se penchera sur cette question. Il est également prié de se renseigner sur la possibilité que notre association soit reconnue d'utilité publique, ce qui pourrait nous attirer de nouveaux donateurs.

La présentation des comptes ne suscitant plus d'autre question ni remarque, de chaleureux mercis sont adressés à notre caissier pour la qualité de son travail.

La parole est ensuite donnée aux vérificateurs des comptes, qui se sont réunis le 5 mars 2019. La commission était composée de M. Jean-David Isoz (1^e membre) et de Mme Murielle Racine (2^e membre). C'est M. Isoz qui nous lit le rapport. La Commission relève à son tour que le fond de placement fait perdre de l'argent et qu'il est important de réfléchir à changer de stratégie. La Commission propose d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier ainsi qu'au comité. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

5. Cotisations annuelles

Le comité propose le statu quo, à savoir :

- Cotisation individuelle : Fr. 30,-
- Cotisation pour couple, association, entreprise : Fr. 50,-
- Cotisation pour étudiant, apprenti, chômeur, AVS : Fr. 20,-

L'assemblée accepte unanimement le statu quo.

6. Nomination de la commission de vérification des comptes 2019

M. Isoz est vérificateur sortant. Mme Murielle Racine devient 1^e vérificatrice ; M. Guy Morier devient 2^e vérificateur. Mme Myriam Tinouch Stucki est élue vérificatrice suppléante.

7. Composition du Comité

La présidente remercie vivement Philippe Aeberli, Bénédicte Delmot Morier et Marina Andres, toujours disponibles, enthousiastes et efficaces.

Les quatre membres actuels du comité sont disposés à poursuivre leur mandat, pour autant que l'assemblée donne son accord.

L'assemblée accepte à l'unanimité la formation du comité telle que présentée et le remercie pour son engagement. La présidente remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

8. Divers et propositions individuelles

a) Perspectives pour cette année 2019

Notre association va continuer de soutenir le groupe de robotique qui offre de belles découvertes à nos élèves. Nous allons également poursuivre le soutien à Lift. Comme annoncé, nous allons cet automne à nouveau mettre sur pied l'atelier de découpage, animé par Madame Corinne Karnstädt. Nous soutiendrons si nécessaire les classes participant à l'exposition « Roi des chats » à Rossinière.

b) La parole à l'assemblée

- M. Jean-Claude Racine propose au comité d'étudier, si l'association pouvait être reconnue d'utilité publique, la création d'une classe de cotisation VIP dont le montant serait à définir. Cette manière de faire permettrait d'augmenter le montant à disposition pour soutenir des projets. La présidente en prend note mais relève que le montant du capital est encore important et qu'il n'y a pour l'instant pas de problème à équilibrer les dépenses et les dons.
- Mme Murielle Racine se questionne sur la manière de susciter de nouvelles adhésions. Plus communiquer auprès des élèves en fin de scolarité ? La présidente indique qu'il y a 3 ans, une importante campagne de communication avait été entreprise par notre association, en collaboration avec la Fondation Gardel (tout-ménage), sans résultat. Le comité veillera à rendre visible tout soutien de notre association à un projet.
- Mme Mary-Josée Rossier, au nom de la Municipalité de Château-d'Œx, remercie vivement l'association et son comité pour leur engagement en faveur des élèves du Pays-d'Enhaut.

* * *

Fin de la séance : 19h30

Un apéritif est proposé ensuite à l'assemblée.

Catherine Schulé

Marina Andres